

A LA PRUNE LORRAINE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.216.500,00 euros
Siège social : 11 rue de l'Eglise - 54330 Forcelles-Saint-Gorgon
348 609 017 R.C.S. Nancy

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Gérant'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A LA PRUNE LORRAINE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		11 Rue de l'Eglise 54330 FORCELLES-SAINT-GORGON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 4 8 6 0 9 0 1 7 0 0 0 1 0		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 500		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	80 000	80 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	114 313	114 313	
		Constructions	AP	AQ	668 570	511 809	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 196 939	1 196 939	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	42 429	42 429	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	14 940	14 940	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 120 691	1 754 678	366 013
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	2 756 561	2 756 561	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 537 063	1 537 063	
		Autres créances (3)	BZ	CA	99 680	99 680	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	103 884	103 884		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 497 190	4 497 190		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	6 617 882	1 754 678	4 863 204	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Non recensée		Stocks : Non recensée		Créances : Non recensée	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A LA PRUNE LORRAINE</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 216 500</u>)		DA 1 216 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 121 650
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE 1 670 275
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 123 187
	Subventions d'investissement		DJ 1 152
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 3 132 764
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ 22 979
	TOTAL (III)		DR 22 979
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 450 050
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 1 004 956
	Dettes fiscales et sociales		DY 252 202
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 250
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 1 707 460	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 863 204	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
			ID
			IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 707 460
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SARL A LA PRUNE LORRAINE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2024** , dont le total est de **4 863 204 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 123 188 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 15 à 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,36 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	80 000			80 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	83 500			83 500
- Terrains	114 313			114 313
- Constructions sur sol propre	668 570			668 570
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 196 939			1 196 939
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	15 900			15 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 022 252			2 022 252
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	14 940			14 940
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	140 000		140 000	
Immobilisations financières	154 940		140 000	14 940
ACTIF IMMOBILISE	2 260 692		140 000	2 120 692

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			140 000	140 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			140 000	140 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	80 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	80 000

Notes sur le bilan**Immobilisations financières****Liste des filiales et participations**

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)**(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus****(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise****(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos****(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice**

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCEA DES CHARMILLES	15		98,00					187	11	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 500			3 500
Immobilisations incorporelles	3 500			3 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	495 305	16 505		511 810
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 196 939			1 196 939
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 529			26 529
- Matériel de transport	15 900			15 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 734 673	16 505		1 751 178
ACTIF IMMOBILISE	1 738 173	16 505		1 754 678

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 636 744 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 537 064	1 537 064	
Autres	99 681	99 681	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 636 744	1 636 744	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	140 000		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS DIVERS FAE	251 484
AVOIRS A RECEVOIR	26 898
EXCEDENT DE VERST CVAE A RECEVOIR	254
ASSOCIES INT.COURUS A RECEVOIR	3 488
Total	282 124

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 216 500,00 euros décomposé en 20 000 titres d'une valeur nominale de 60,83 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	19 483	3 496			22 979
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	19 483	3 496			22 979
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 496			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 707 460 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 004 956	1 004 956		
Dettes fiscales et sociales	252 202	252 202		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	450 302	450 302		
Total	1 707 460	1 707 460		
(**) Dont envers les associés	409 767			

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.A RECEVOIR	162 336
ASSOCIES INT.COURUS A PAYER	9 767
PROV. CONGES PAYES	71 158
AUTRES CH A PAYER	38 000
PROV. CHARGES CONGES PAYE	30 430
ORG SOC AUTRES CH A PAYER	16 250
PROC CH FISCALES S/ CP	880
PROV CH FISC/PRIMES	467
PROV TAXE APPRENTISSAGE	321
PROV FORMATION CONTINUE	150
Total	329 759

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers	2	
Total	7	

Médailles du travail :

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de la SARL A LA PRUNE LORRAINE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cet avantage aux salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	22 979
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	22 979
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 22 979 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 22 979 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

A LA PRUNE LORRAINE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.216.500,00 euros
Siège social : 11 rue de l'Eglise - 54330 Forcelles-Saint-Gorgon
348 609 017 R.C.S. Nancy

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2025**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RÉOLUTION VOTÉE

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Gérant et en application de la politique générale du Groupe, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 123.188 € en intégralité au compte de réserves ordinaires dont le montant passe ainsi à 1.793.463 €.

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'Assemblée Générale prend acte du fait qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Adoption

Cette affectation a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2025.

**Pour copie certifiée conforme
La Gérance**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several vertical strokes, likely representing the name of the manager or a representative of the management.